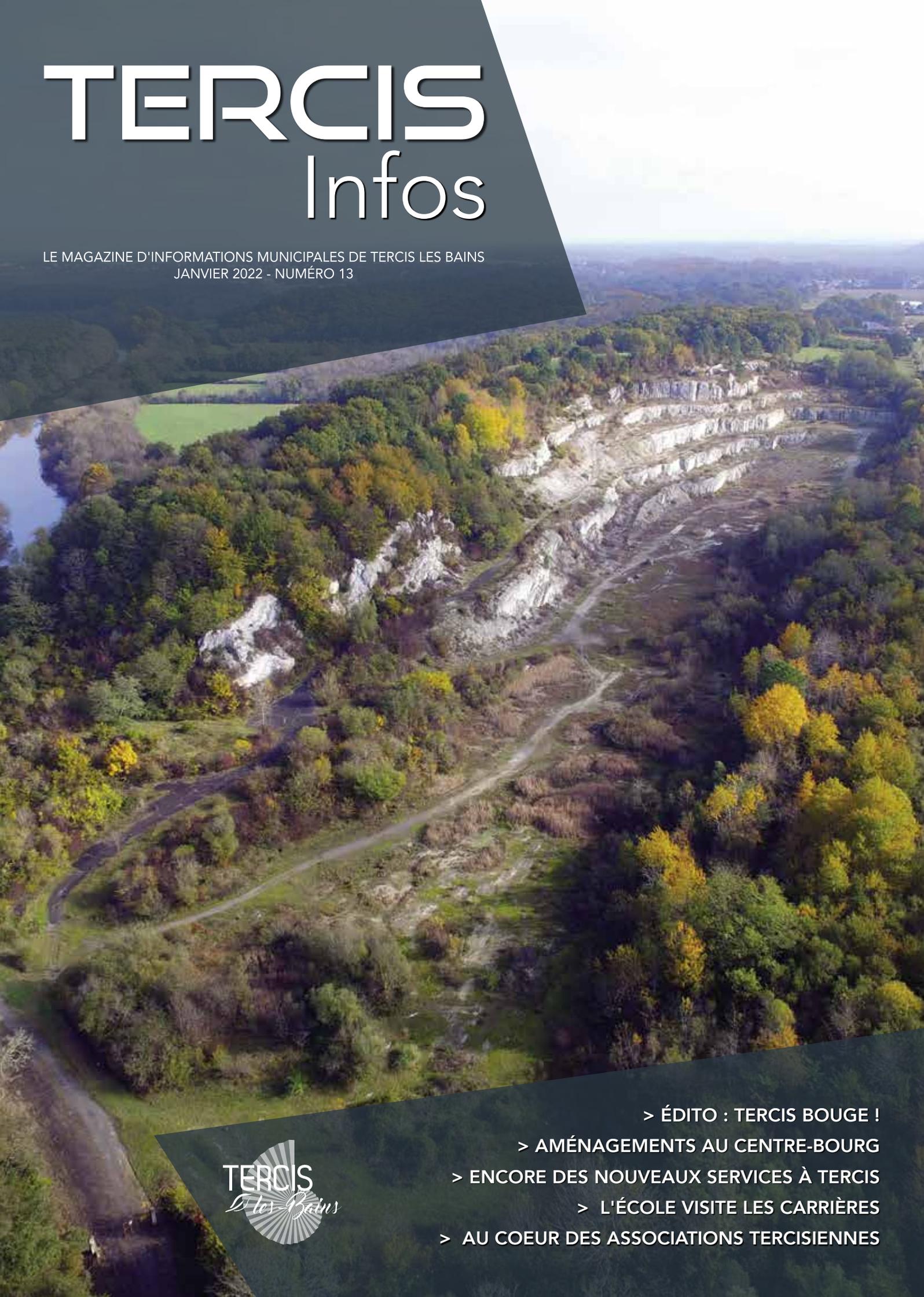


TERCIS Infos

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE TERCIS LES BAINS
JANVIER 2022 - NUMÉRO 13



- > ÉDITO : TERCIS BOUGE !
- > AMÉNAGEMENTS AU CENTRE-BOURG
- > ENCORE DES NOUVEAUX SERVICES À TERCIS
- > L'ÉCOLE VISITE LES CARRIÈRES
- > AU COEUR DES ASSOCIATIONS TERCISIENNES

SOMMAIRE

Édito	P. 3
Autour de la Capranie	P. 4 à P. 11
Finances	P. 12
Recensement	P. 13
À votre service	P. 14
Vie locale	P. 15
Échos d'école	P. 16 à P. 19
Nature et biodiversité	P. 20
Au cœur des assos	P. 21 à P. 24

SERVICES

Infos pratiques !

Mairie

Adresse : 3 rue de la Mairie 40180 Tercis les Bains

Tél. : 05 58 57 80 35 - Fax : 05 58 57 61 08

Email : accueil@mairie-tercislebains.fr

Site web : mairie-tercislebains.fr

Horaires : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 - Les lundi et Jeudi de 13 h 30 à 17 h - Le samedi de 9 h à 12 h

Permanence de M. le Maire : 1er samedi du mois

La Poste

Adresse : 3 rue de la Mairie 40180 Tercis les Bains

Horaires : ceux de la mairie - Levée du courrier : à 13 h 30 du lundi au vendredi et à 10 h le samedi.

Médiathèque

Adresse : 20 place de l'Église 40180 Tercis les Bains

Heures d'ouverture : Mardi 16 h à 18 h, Mercredi 14 h à 18 h, Jeudi 17 h à 19 h, Vendredi 9 h 30 à 11 h 30 et 17 h à 19 h

Horaires d'été : mardi 10 h à 12 h et jeudi 17 h à 19 h - Nouveau : ouverture les 1er et 2e samedi du mois : 10 h à 12 h

Inscription : Renseignements au 05 58 57 59 60 ou mediatheque@mairie-tercislebains.fr

Déchetteries

Dax - Route de l'observatoire, 40180 Narrosse

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Rivière - Route de la Sablère, 40180 Rivière-Saas-et-Gourby

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



TERCIS INFOS N°13 - JANVIER 2022

Mairie de Tercis les Bains - 3 Rue de la Mairie, 40180 Tercis-les-Bains - Tél. : 05 58 57 80 35

Mail : accueil@mairie-tercislebains.fr - Site : www.mairie-tercislebains.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Dr Hikmat Chahine

N° ISSN : 2726-1336

RÉDACTION : Commission communication avec la collaboration des services et des associations

CONCEPTION ET IMPRESSION : Thierry Dupéré Communication



CRÉDIT PHOTOS : Mairie de Tercis les Bains, Paule Audren, Alain Duclau, Associations de Tercis les Bains

DISTRIBUTION & TIRAGE : 650 exemplaires

ÉDITO

Chères Tercisiennes, Chers Tercisiens,

Tercis bouge !

L'année 2021 s'achève laissant à chacun le souvenir d'une année vraiment particulière et voici 2022 qui sera, je l'espère, plus dynamique, plus conviviale, plus solidaire, plus libre et plus heureuse ! Elle sera, sans aucun doute, marquée par l'élection présidentielle qui aura lieu les 10 et 24 avril prochains.

C'est dans cet esprit d'espérance que le conseil municipal travaille avec enthousiasme pour améliorer le quotidien des Tercisiens et développer notre commune. Les différentes commissions, qui se réunissent régulièrement, étudient avec beaucoup de discernement, de mesure et de prudence les projets éventuels et leurs financements en optimisant toujours la recherche des aides qui peuvent être accordées. Pour ma part, je reste particulièrement attentif et vigilant pour que la voix des Tercisiens soit bien portée et écoutée auprès des différentes instances et surtout auprès de l'Agglomération du Grand Dax.

Les différents projets en cours ont bien avancé et ceci malgré les retards d'approvisionnement en matières premières et en lourdeurs administratives :

- La première phase du projet de valorisation de la Réserve Naturelle Régionale des carrières (sécurisation du site, aménagement de cheminements) a démarré. La fin de cette première phase est prévue pour avril 2022. Les 2 autres phases seront terminées avant fin juillet 2023 (scénographie pédagogique, pavillon d'accueil). Le plan de financement a été validé (250 000 € HT) avec 80 % de subventions : 150 000 € de l'État au titre du plan France Relance, 35 000 € de la Région et 15 000 € du Département.
- La commande du bois pour la rénovation du clocher de notre église vient d'être livrée. Les travaux seront achevés courant premier trimestre 2022. Le montant global des coûts des travaux (Campanile, escalier, plancher) est aux alentours de 40 000 € HT. Des subventions à hauteur de 24 000 € ont été accordées (DETR : 12 000 €, Fondation du Patrimoine 12 000 €) et nous espérons collecter plus de 10 000 € de dons.
- Le plan de gestion des Barthes avec la réintroduction des anguilles a été validé avec les différentes instances pour un coût de 60 000 € subventionnés à hauteur de 80 %. Les travaux sont quasiment terminés.
- La rénovation et la mise aux normes du Presbytère : 21 000 € HT pour la première phase. Le département (Via le FEC) a apporté son soutien à hauteur de 6500 €. La seconde phase sera programmée durant 2022.
- L'éclairage public au centre bourg a été renouvelé (100 luminaires ont été changés et équipés de LED) avec un reste à charge après subventions de 33 000 € HT. Les autres luminaires sur la commune seront remplacés début 2022. Des économies d'énergies de 50 % sont attendues.
- La première phase du projet fleurissement a été réalisé. Ce projet va s'étendre sur toute la commune dans les années à venir. Notre objectif étant d'être reconnu comme village fleuri.
- La rénovation des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement dans les quartiers de l'aiguille et du Vimport a été réalisée.
- La première phase d'aménagement d'un parcours pédestre dans les Barthes allant de Oeyreluy jusqu'au Vimport tout en longeant les épis et l'étendue d'eau de Boghar a été achevée. Maintenant il nous reste à réaliser la seconde phase liaison Vimport-Carières.
- La création d'une micro-crèche intercommunale de 12 berceaux (Tercis, Oeyreluy, Rivière et Heugas) a été validée par la CAF et l'ouverture est prévue début 2022. Notre commune a réservé 5 berceaux qui seront destinés en priorité aux jeunes tercsiens.

Avec mes colistiers, nous avons beaucoup d'ambitions pour 2022. Nous travaillons sur un projet quinquennal d'aménagement du Bourg qui s'inscrit dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Cette inscription nous permettra de chercher des subventions indispensables pour que les finances de notre commune restent saines.

Des travaux de voirie sont prévus dès janvier 2022 (rue des Écureuils) et été 2022 (avenue de l'Aiguille). Nous profitons de ces travaux pour aménager la jonction entre la route départementale et l'avenue de l'Aiguille en installant des feux tricolores ainsi qu'un îlot fleuri.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants (résidents, médecins et professionnels de santé, coiffeuse, agence immobilière, ...) qui se sont installés sur notre commune ainsi qu'aux enfants nés en 2021 ! Oui Tercis bouge, nous sommes maintenant plus de 1300 habitants avec de nombreux services de proximité.

Sans citer personne individuellement, je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son implication au quotidien dans les adaptations que demande la période ainsi que le conseil municipal pour son soutien permanent.

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2022 !

Dr Hikmat Chahine



AUTOUR DE LA CAPRANIE

Carrefour de "La Vierge"

Pour les milliers d'automobilistes qui s'engagent dans notre commune, il est un lieu incontournable, ce carrefour qui dirige ces véhicules, vers le centre bourg, vers Rivière, vers Heugas, vers Oeyreluy. Lieu dénommé autrefois carrefour du "poteau" devenu carrefour de la "Vierge", suite à l'installation en 1935 par l'abbé Romain, curé de Tercis, d'une statue remémorant un voyage vers la ville éternelle.

Notre homme d'église, grand latiniste et fondateur des "amis de Rome", organisait régulièrement, dans les années de son sacerdoce, des pèlerinages. Le 17 Septembre 1934, l'un de ces groupes de pèlerins fut victime d'un accident ferroviaire, dont tous réchappèrent sans blessure grave, après avoir invoqué la protection de la "Vierge".

Cet événement motiva notre abbé Romain, à ériger ce monument, en ce lieu si fréquenté. Hélas, cette stèle en terre cuite, résiste difficilement aux



dégradations diverses et aux aléas climatiques, ainsi le 14 août 1989, une procession paroissiale, emmenée par l'abbé Gérard Dubourdiu, accompagne la réinstallation de l'actuelle statue "notre dame des voyageurs",

sculptée par l'artiste dacquois Jacques Lasserre.

L'épithète lisible sur ce monument "Ite palatium" signifiant protège nous tout au long du chemin serait-il un vœu prémonitoire ?

ÉTAT CIVIL

Naissances

Samuel, Robert, Patrick le 16 septembre 2021

Barbara le 3 novembre 2021

Mariages

Talhouarne Maylis, Marie-Claude, Françoise et Castarède Hugo, Jean, Ignace le 4 septembre 2021

Décès

Sersiron Edouard, Germain, Marcel le 19 juillet 2021

Dumontel Jean Paul le 6 août 2021

Milesi Roland, Joseph le 2 septembre 2021

Cornuché Philippe le 11 septembre 2021

Tcha Nyia le 22 septembre 2021

Berniolles Max le 28 novembre 2021



Paysage communal

Ayant pris conscience de la nécessité de faire évoluer l'environnement naturel de notre commune, le conseil municipal a fait appel à un paysagiste-conseil de l'agglomération dacquoise afin d'adapter la volonté de préparer notre village aux nouveaux défis qui conditionneront le quotidien de nos futures générations... Faire une étude paysagère avec constat et propositions de ce que sera notre demain, telle fut la demande confiée à ce professionnel... Tous ces aménagements engagés devant demander le minimum d'entretien et de suivi de la part de nos employés communaux, tel fut aussi le souci de cette démarche... Massifs vieillissants, fleurissement hors sol hétérogène et chronophage, haies dépérissantes, furent donc supprimés et remplacés par des vivaces, bulbes, arbustes, arbres (29 au total) ayant une capacité de résistance aux sécheresses qui nous menacent, avec de surcroît l'ajout d'un rétenteur



d'eau "bio", le polyter qui aidera la plante en stockant l'eau sous forme solide dans le sol...

Route du "Lavoir", 11 tilleuls d'essence platyphylles, plantes mellifères, arbres fruitiers, pommiers Chanteclerc, Mirabelliers, accompagneront ce site de loisirs à vocation familiale, arboré et fleuri à bon escient, et divine surprise... cette passerelle surplombant ce petit ruisseau,

le ruisseau de Palisse, qui serpente à travers le centre bourg... Cet ouvrage réalisé de main de maître, nous fait penser au Pont d'Avignon... où on y danse... pourquoi pas rêver... !

Au final la commune s'est dotée d'une identité environnementale cohérente répondant au désir de nombre d'administrés...

Centre Communal d'Action Sociale

Cette année encore le repas des aînés n'a pas eu lieu en raison des conditions sanitaires. Ce n'est que partie remise car un repas sera organisé en avril pour des retrouvailles sous le signe du printemps. Nous vous rappelons que nous sommes là, si vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent une bonne année 2022. Prenez soin de vous.

LES MOTS DE PASSE N'ONT PLUS DE SECRET POUR VOUS!

UN MOT DE PASSE EN BÉTON

Un bon mot de passe doit contenir 12 caractères, d'au moins 4 types différents : des minuscules, des majuscules, des chiffres et des caractères spéciaux. Il peut être plus court si votre compte est équipé de sécurités complémentaires!



IL NE DIT RIEN SUR VOUS

Personne ne doit deviner votre mot de passe à partir du nom de votre chien ou de votre film préféré. Idem pour le code de votre smartphone : préférez un nombre aléatoire à une année.



UN COMPTE, UN MOT DE PASSE

Pour éviter les piratages en cascade, chacun de vos comptes en ligne qui présente un caractère sensible (banque, messagerie, réseau social, etc.) doit être verrouillé avec un mot de passe propre et unique.



NE JAMAIS L'ABANDONNER EN PLEINE NATURE

Les post-it, les fichiers texte, votre smartphone ou votre boîte de messagerie ne sont pas conçus pour sécuriser le stockage de vos mots de passe. Pensez aussi à ne jamais les enregistrer dans le navigateur d'un ordinateur partagé.



DEUX CADENAS VALENT MIEUX QU'UN

Quand le service vous le propose, activez la double authentification. Si quelqu'un se connecte à votre compte depuis un terminal inconnu, le site vous prévient par SMS/e-mail. Libre à vous d'autoriser ou de refuser l'accès!



LES RETENIR SANS LES ÉCRIRE

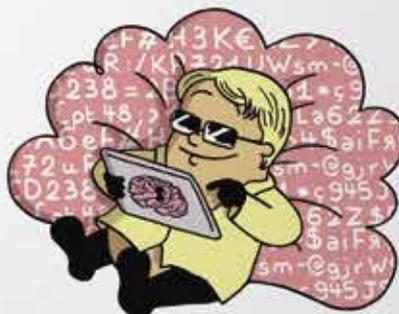
... EN TRAVAILLANT VOS NEURONES

Mémorisez une phrase puis utilisez la première lettre de chaque mot pour créer votre mot de passe. La phrase doit contenir des chiffres et des caractères spéciaux!



... EN REPOSANT VOS MÉNINGES

Utilisez un gestionnaire de mots de passe ou un trousseau d'accès chiffré pour stocker vos mots de passe en toute sécurité. Vous n'aurez à retenir qu'un mot de passe pour accéder à l'ensemble de vos comptes!



PLUS DE CONSEILS SUR WWW.CHIL.FR

CNIL
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Maison de santé pluridisciplinaire "Les Thermes"

La Maison de santé pluridisciplinaire "Les Thermes" a ouvert ses portes au 465 avenue des Thermes à Tercis les Bains.

Les Docteurs Dechenne, Markov et Fourquet, cardiologues, officient depuis le mois de septembre.

- Prise de rendez-vous via leur standard téléphonique : 05 58 58 67 21

Le Docteur Rodrigues, médecin traitant, reçoit ses patients depuis novembre.

- Prise de RDV via doctolib.fr ou au 05 58 98 23 65

Mesdames Gauthier et Gurt Santanach, infirmières, ont également intégré ces nouveaux locaux en novembre.

- Prise de RDV au 06 70 66 23 58

Le Docteur Spataro, chirurgien-dentiste, occupera son nouveau cabinet fin décembre.

Bientôt, d'autres professionnels de santé compléteront cette équipe pluridisciplinaire. En effet, des locaux sont encore disponibles pour accueillir d'autres médecins, sage-femme, kinésithérapeute et paramédicaux.



Changement bulles candélabres

Vous avez pu constater en cette fin d'année des travaux portant sur l'éclairage public sur la commune. Ces travaux effectués par le SYDEC concernaient la remise aux normes de l'éclairage public et le remplacement des bulles des lampadaires dans les rues suivantes :

- Rue du Lavoir
- Rue Palisse
- Place de l'Église
- Allée de Michau
- Allée de la Capranie
- Avenue des Thermes
- Rue de Jean Bayle
- Rue Bellevue
- Rue Henri André Truquez

Ces nouvelles bulles à LED diffusent une lumière blanche et sont moins gourmandes en énergie. Ces travaux font partie de la 1ère phase de rénovation du bourg et seront étendus à toute la commune.



AUTOUR DE LA CAPRANIE

Une soirée pour saluer leur engagement...

L'ensemble de la Municipalité a souhaité se réunir à la Mairie pour rendre hommage aux années de dévouement et de présences empreintes d'une volonté sans failles, que Madame Geneviève Scarsi et Monsieur Roland Castets ont mis au service de la Commune de Tercis Les Bains. Non sans émotion, nous tenions à exprimer nos plus vifs remerciements et partager ensemble un petit moment de chaleur et de convivialité.



**Toute l'équipe du Conseil Municipal présente
à tous et à toutes ses meilleurs vœux pour l'année 2022**

Bona annada - Urte berri on - Feliz Año Nuevo - Feliz Ano Novo - Happy New Year - Frohes Neues Jahr



AUTOUR DE LA CAPRANIE

Incivilités Bis repetita...

Ne dit-on pas "l'histoire se répète" ? En réalité, force est de constater que notre article "Civisme, acte de civilité" paru dans le Tercis Infos de juillet 2021, page 4, n'a pas été "compris". Si l'on s'illusionne encore à croire, à espérer de toutes nos forces le contraire, il n'en est rien hélas. La discourtoisie, les grossièretés, les impolitesses et dégradations sur biens publics sont ce que l'on côtoie presque au quotidien. Dans les conversations, les médias, les termes "incivilité" et "incivisme" deviennent récurrents. Certains comportements ne respectent pas les lois et règles communes à une communauté nationale.



Alors quelle différence entre "incivisme" ou "incivilité" ?

Commençons par l'incivisme et voyons la définition du dictionnaire Larousse :

Incivisme : Nom masculin : Manque de civisme ;

Civisme : Nom masculin : Dévouement envers la collectivité, l'État et à la participation régulière à ses activités, notamment par l'exercice du droit de vote.

Pour bien vivre en société et en faciliter la vie du groupe qui la compose, le civisme se distingue par le respect, la bienveillance et le penchant du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit. Un groupe ne peut vivre que par la "cohésion" de tous ses individus ; Pour maintenir cette cohésion le respect de règles s'impose naturellement.

La cohésion se retrouvait entre autres, chez nos ancêtres primates animaux sociaux ; la vie et leur reproduction dépendaient de la "cohésion globale" avec d'autres membres de leur espèce et des règles communes s'y appliquaient.

On pourra aussi, relever dans l'ouvrage la Cité Antique (1864), rédigé par Numa-Denys Fustel de Coulanges (1830-1889), historien français, qu'à Athènes on pouvait mettre un homme en accusation et le condamner pour incivisme, c'est-à-dire pour défaut d'affection envers l'État.

On comprend aussi lorsque le groupe s'étoffe et augmente en nombre, qu'observer des règles communes peut devenir compliqué. Pour faire respecter ces règles, une autorité est nécessaire. Dès lors, celles-ci sont codifiées dans des lois et des règlements. Pour maintenir "la cohésion sociale", la Justice et la police veillent à faire respecter ces lois et ces règlements.

Les lois, règlements ou la simple mention de la police ou la justice se transforment en obstacles et deviennent une contrainte parce que provenant d'une autorité supérieure. L'esprit semble ne retenir que la notion négative d'obligation. Ce qui peut, en partie, expliquer peut-être que le civisme deviendrait une valeur désuète. D'autres diront que notre liberté est entravée, celle-là même qui s'arrête là ou celle des autres commence et oublieront que cette chère liberté a aussi ses limites.

Le civisme n'est rien d'autre qu'une "prise de conscience" du bien-fondé de ces règles pour bien vivre ensemble, sans pour autant, comme on l'entend trop souvent avoir "le petit doigt sur la couture".

Y aurait-il besoin de décrets, de lois, de règlements, si tous et toutes avaient cette conscience de l'utilité d'appliquer quelques petites règles de bon sens pour bien vivre "soi" et en harmonie avec autrui ?



AUTOUR DE LA CAPRANIE

L'incivisme et ses conséquences se résument ainsi :

Les animaux

Ils doivent être tenus en laisse ; nos compagnons engagent notre responsabilité. On laisse son chien déféquer dans les espaces publics et abandonne ces excréments, voire même dans des lotissements éloignés de son lieu d'habitat. C'est irrespectueux, dangereux et insalubre. Rappelons, qu'il existe des sacs à déjections canines (0.03 € environ l'unité).

Il y a des chiens en état de divagation, l'arrêté municipal du 16 juin 2020 étant en vigueur, la contravention est fixée à 135 €, somme pouvant s'alourdir la collectivité étant en droit de facturer l'enlèvement et le nettoyage du site. Ci-dessous quelques références de textes :

- Article L 211-11 du Code Rural et de la Pêche maritime
- Article 636-6 du Code Pénal (abandon de déjection)
- Article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classant les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les

liquides et les liquides insalubres.

- Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets.
- Article R 622-2 du Code Pénal

Des chiens aboient et hurlent de façon continue, pourquoi ne pas se prémunir de collier anti-aboiement ? L'article R.1334-31 : "Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter

atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité".

Les déchets

Abandon d'ordures et autres objets : des mégots de cigarettes, des plastiques, des masques sont jetés dans la rue et les espaces publics (que doit-on penser du tollé généré par la non gratuité des masques?), des excréments de toute nature soigneusement recouverts de masques sont retrouvés dans des lieux publics (par exemple fin de route des Carrières en bordure de forêt, après un camping sauvage), des excréments emballés dans du film étirable retrouvés dans une boîte aux lettres (nous ne citerons pas laquelle bien évidemment).

Les voitures

Des voitures en stationnement, abusif, gênant et dangereux (amendes de 35 à 135 € et mise en fourrière), conduites dangereuses, ronds-points et routes pris à contre sens, limitation de vitesse non respectée en agglomération, mise en péril de sa vie, de celle d'autrui (Article 327 du Code de la Sécurité routière - amende minimale 1 000 € et 4 points d'inaptitude), cyclistes imprudents



par la pratique de **rodéos urbains et conduite sur trottoirs** (Les infractions en vélo sont également passibles d'amendes).

Le bruit, source de conflits

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé" (article R. 1336-5 du Code de la santé publique).

L'utilisation d'appareil bruyants, outils de jardinage et/ou de bricolage est autorisée, du lundi au vendredi :

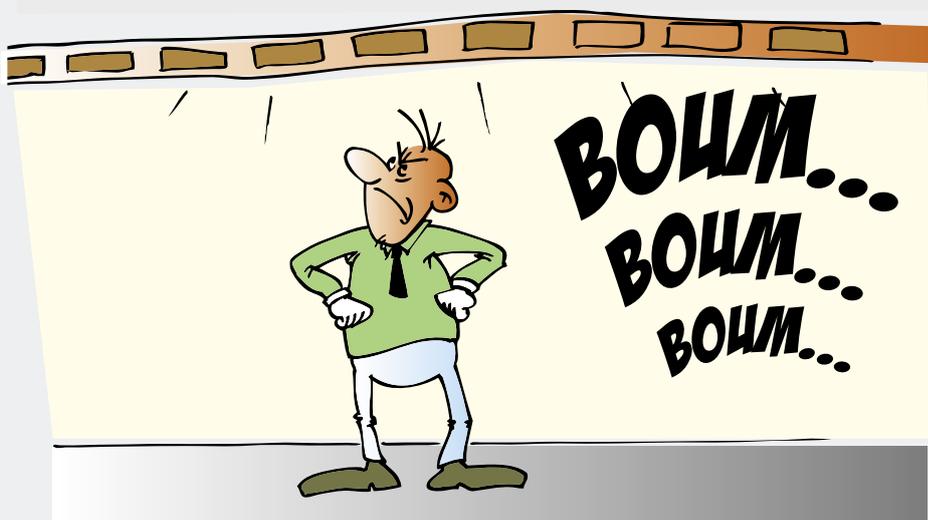
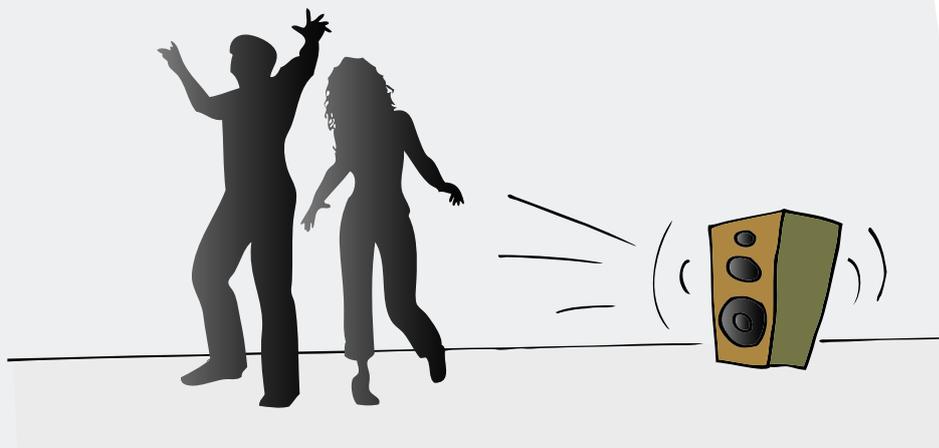
- De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Tapage diurne et tapage nocturne :

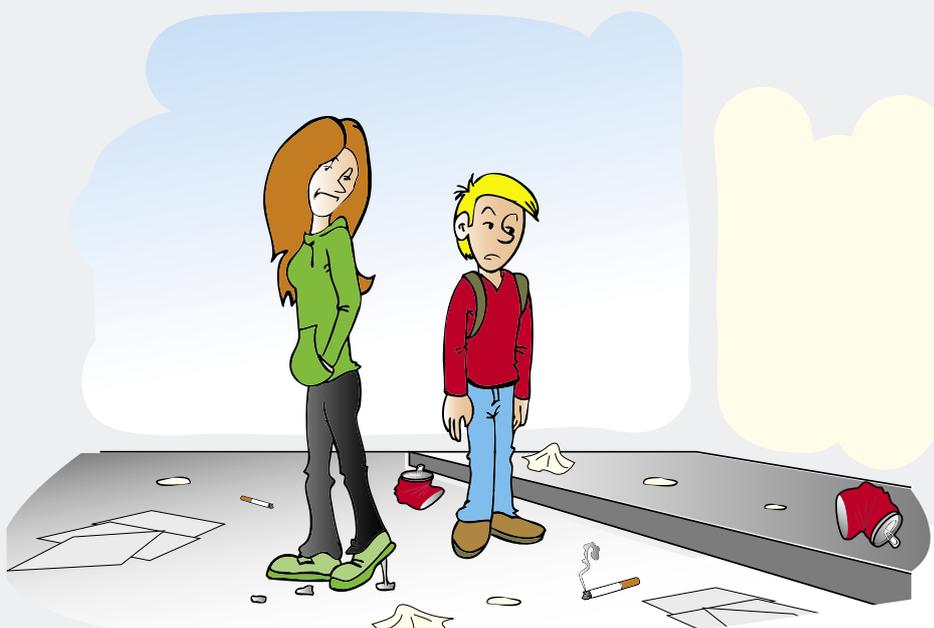
La différence entre tapage diurne et tapage nocturne se caractérise par l'heure à laquelle la nuisance sonore est constatée. Un bruit de comportement est défini comme tapage diurne s'il intervient entre 7 h et 22 h et comme tapage nocturne s'il intervient entre 22 h et 7 h (Article R 632-24 du Code Pénal).

Nous terminerons par l'**incivilité** (impolitesse, manquement aux règles du comportement en société) et son contraire, faire preuve de **civilité** (politesse). Il est regrettable que de nos jours l'échange entre individus devient trop souvent tendu, quelque fois agressif et dénué de tolérance pour une sollicitation, une demande, une recommandation ou une action, qui ne convient pas.

Il ne s'agit pas d'en déterminer les raisons, aussi multiples et différentes soient-elles, mais toute personne devrait pouvoir s'exprimer librement et calmement. Une société ne peut avancer et vivre bien ensemble sans dialogue, partage, et remise en question. Pourtant il suffit souvent d'entamer la conversation pour régler un problème.



Tout individu qui se respecte, respectera l'autre.



FINANCES COMMUNALES

Année 2020 "exceptionnelle" par l'excédent dégagé, mais à relativiser car période "Covid" avec incidence sur les charges générales (ferme-

ture école, restaurant scolaire, salles communales ainsi que le décalage de certains projets) alors que les dotations (État, CAGD), le versement

des subventions accordées et une bonne vente de coupe de bois ont assuré les produits conformément aux prévisions.

Fonctionnement		Exercice 2020
Produits		Montant HT
Produit des services & ventes : Cantine, agence postale, forêts		107 873 €
Impôts et taxes : Fiscalité locale, reversement CAGD, droits de mutation		538 217 €
Dotations, participations, DGE État : Barthes (Conseil Général), fonds divers de péréquation		199 313 €
Autres produits : Loyers, remboursement charges personnel, produits exceptionnels		76 933 €
Total		922 336 €

Fonctionnement		Exercice 2020
Charges		Montant HT
Charges à caractère général : Fournitures diverses et scolaires, cantine, eau, EDF, entretien et réparations, assurances et maintenance, téléphone		196 731 €
Charges de personnel et assimilés		410 790 €
Autres charges de gestion courante Service incendie, syndicat, associations, élus...		111 923 €
Charges financières et diverses		13 188 €
Total		732 632 €

Excédent exercice : 189 704 €

Cela ne sera pas le cas cette année car nos charges de fonctionnement vont fortement augmenter en raison de décisions prises par le conseil municipal sur les dépenses (qui ne peuvent être prises en section d'investissement) et des travaux que vous avez dû apercevoir :

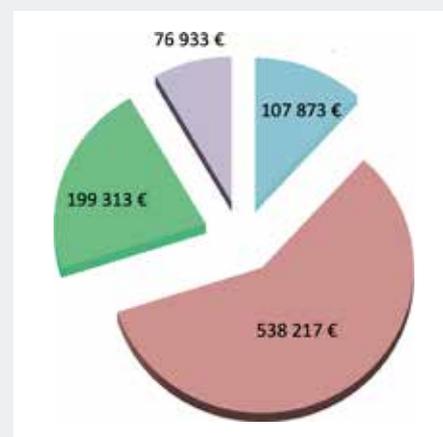
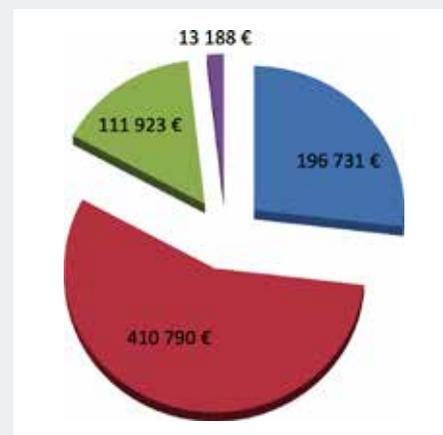
- Réaménagement de l'espace public (arrachage anciennes haies, élagage, reflorissement massifs).
- Travaux importants dans les barthes : outre le broyage et l'évacuation annuelle de la jussie, à la réfection des clôtures se sont ajoutés la réparation et le rehaussement du mécanisme de l'écluse, le débroussaillage de cette partie de la barthe, le renforcement du merlon le long du Luy afin de mieux protéger les prairies lors des crues ainsi que l'aménagement de canaux pour le projet de sauvegarde des anguilles. Même si nous sommes subventionnés à hauteur de 80 %, le reste à charge communal sera significatif.

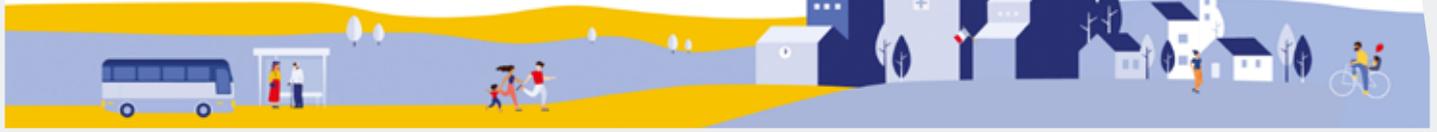
Ajoutez à cela, la grosse réparation du tracteur et la rénovation de bâtiments communaux, notre budget de fonctionnement sera juste à l'équilibre. Le matelas financier constitué depuis ces dernières années permettra "d'amortir" ce pic tout en autofinanciant une partie des investissements qui ont été votés.

- Réserve Naturelle Géologique des Carrières : aménagement et sécurisation de cheminements et parcours pédagogique, budget estimé 250 000 € sur 3 ans, participation de la commune à hauteur de 20 % après sub-

- vention de l'État, de la Région et du Département.
- Campanaire de l'église (monument classé) : coût 45 000 € avec subvention de 30 % de la région et appel à la Fondation du Patrimoine.
- Presbytère : travaux nécessaires après le départ du père Espil, coût pour la commune d'environ 25 000 € pour la partie habitation et participation de l'économat diocésain pour le rez-de-chaussée.
- Éclairage public : remplacement des "bulles" au bourg et dans les lotissements, coût 32 000 € qui devrait être amorti en 3 ou 4 ans par les économies d'énergie.
- Achat de matériel pour les cantonniers et équipement pour le restaurant scolaire.
- Aménagement de la salle d'archives de la mairie et remplacement de la porte de service.

Tels sont à ce jour les investissements budgétés. Les réflexions pour les prochaines années porteront sur : la salle polyvalente, l'équipement informatique et numérique, la fontaine et l'aménagement d'un boulodrome, les WC publics, l'école, l'équipement matériel des cantonniers, l'espace sportif et de loisirs derrière le hall des sports, un parcours de santé et un cheminement de randonnée entre Oeyreluy et les Carrières longeant le Luy et l'Adour, sans oublier bien entendu les travaux de réfection des chaussées et la sécurisation des ronds-points, la sortie de l'avenue de l'Aiguille par le Département et la CAGD ainsi que l'aménagement d'espaces verts.





Les Tercisiens et Tercisiennes vont être recensés du 20 janvier au 19 février 2022. Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipement collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transports à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement s'il vous plaît. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Nous vous remercions par avance de votre participation.

Le recensement, comment ça marche ?

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier 2022 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion vous seront remis prochainement par votre agent recenseur. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser les formulaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles sont remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Chrystèle Faure



Sandrine Lanusse



Jo Berniolles

Un peu d'histoire brève sur le recensement

On sait que divers dénombrements partiels de population ont eu lieu depuis l'Antiquité et le Moyen Âge. Sous l'Ancien régime, les dénombrements étaient donnés "en feux", terme adopté dans le sens de foyer ou famille.

En France, les registres paroissiaux existent depuis la fin du Moyen-Âge. Les dénombrements étaient opérés sur une partie du territoire. La population française, à la fin du XIIIe siècle, était estimée selon les frontières de l'époque à environ 10 millions d'habitants. Les recensements étaient utiles pour la levée des subsides. Durant ces périodes, en étaient exempts les nobles, les prêtres, les moines, les clercs et les familles les plus pauvres.

Les premiers recensements "nominatifs" des temps modernes remontent à 1666 par Monsieur Jean Talon à la Nouvelle-France, devenue le Québec et en France en 1676 par Monsieur Vauban.

En 1686, Vauban a inventé et fait imprimer les premiers tableaux à colonnes à faire remplir par les autorités locales. En 1694, Le comte de Pontchartrain, Louis Phélyppeaux, alors contrôleur général des finances, aurait ordonné le premier recensement moderne au "niveau national" et devait préciser le nombre de maisons, chefs de famille, femmes, enfants, valets, servantes et mendiants, etc... Les méthodes de "recensement" n'ont cessé d'évoluer se succédant

parfois à intervalles irréguliers. Et, Internet, pour ses premiers tests a fait son apparition en 2010.

L'histoire détaillée et approfondie, du recensement est intéressante et instructive. Ses multiples remaniements, ses décrets, ses lois, son éclectisme, font qu'il est d'une utilité extrême et d'un intérêt non contesté pour la gestion d'un pays (Statistiques, généalogie, etc...).

Participer au recensement est un acte civique. C'est aussi une obligation selon la loi du 7 juin 1951 modifiée.

(Informations recueillies dans différents ouvrages traitant essentiellement du Recensement)

À VOTRE SERVICE

Le CIAS quèsaco ?

Le CIAS du Grand Dax une abréviation barbare pour désigner le Centre Intercommunal de l'Action Sociale. Le CIAS au sein de la communauté possède quatre grosses compétences :

- **La Crèche familiale** : Accueil familial des enfants au domicile d'assistantes maternelles salariées du CIAS du Grand Dax. Agrément 20 places avec un contrat enfance jeunesse CAF des Landes, accueil du lundi au samedi de 6 h à 20 h.
- **Le relais des assistants maternels intercommunal "La Marelle"** : Service d'information, de professionnalisation et d'accompagnement pour les parents employeurs et les assistants maternels indépendants, mais également un lieu de médiation, de rencontres et d'échanges. Sa principale mission est l'éveil du jeune enfant.
- **L'enfance et Jeunesse** : Accueils de Loisirs sans hébergement autrement appelés par les familles les centre de loisirs. Participation financière et harmonisation des tarifs sur tout le territoire. Soutien financier aux projets portés par les jeunes du terri-

GRAND DAX AGGLOMÉRATION



toire, grâce au dispositif Grand Dax Actions Jeunes.

- **Le service d'aide et d'accompagnement à domicile** : Politique sociale avec aide facultative aux familles, prévention de la dépendance des personnes fragiles. La

mission première est le maintien à domicile de nos aînés avec des aides ménagères, des auxiliaires de vie, de la garde de jour, le portage des repas et la téléalarme. Intervention 7 jours/7 toute l'année de 8 h à 20 h.

Inscription listes électorales

Comment s'inscrire en ligne sur les listes électorales ?



01

Je me rends sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »



02

Je crée mon compte personnel service-public (ou je m'identifie via FranceConnect)



03

Je rentre mes informations personnelles et j'indique le code postal de la commune où je souhaite m'inscrire



04

Je fournis les informations et pièces justificatives* demandées, soit numérisées, soit par voie postale

* Pièce d'identité et justificatif de domicile



VIE LOCALE

Ouverture du nouveau salon de coiffure "mixte" à Tercis les Bains

Née en Bretagne, résidente dans l'Hérault (nos voisins d'en face) et désormais installée à "son compte à Tercis les Bains".

July, parlez-nous de votre parcours. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous installer dans les Landes ? Pourquoi Tercis les Bains ?

Pour mieux comprendre, revenons un peu aux sources. L'ouverture de mon salon est avant tout un rêve d'enfant. Bien que mon parcours soit quelque peu atypique, mes études m'ont conduite dans un premier temps, à l'obtention d'un BTS de gestion où j'ai appris les secteurs phares de l'entreprise. Mais, pratiquer la coiffure restait ma passion ; elle était omniprésente. J'ai donc décidé de suivre tout le cheminement nécessaire pour y arriver.

Après avoir obtenu mon CAP en candidate libre en 2003, j'ai travaillé dans un salon de coiffure dans l'Hérault. Par la suite, j'ai passé et obtenu en VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) en 2019, le Brevet Professionnel qui est le passage obligatoire pour l'ouverture d'un salon de coiffure.

La coiffure, c'est aimer le contact et les échanges, c'est aimer donner et conseiller de bons soins capillaires, aimer embellir, aimer créer... C'est vivre la coiffure !

Cela veut dire aussi se tenir quotidiennement au courant des tendances, des techniques nouvelles, et rechercher en permanence des créations en matière.

De plus, je souhaite rappeler que les

coiffeurs sont des artisans. De par les différentes évolutions, tant dans la pratique que dans les techniques et les produits, n'est-il pas juste de dire que la coiffure de nos jours est devenue un art ?

Pour la concrétisation de mon rêve, mon BTS de gestion a eu son utilité. J'avais encore des étapes obligatoires à franchir pour être prête le jour « J ». Il a fallu que je réalise mon business plan, que je trouve le local prévoyant un aménagement confortable, etc... toutes ces phases nécessaires pour me conformer à la réglementation applicable aux salons de coiffure.

Le lieu était choisi ! Mon mari, mes enfants et moi-même recherchions par-dessus tout l'authenticité. Des vacances en famille, passées dans le Sud-Ouest, ont renforcé le désir de nous y installer. J'avais donc orienté mes recherches en consultant les annonces du département, et nous voilà à Tercis les Bains.

Un rêve joliment réalisé avec beaucoup de courage et de volonté.

Souhaitons une belle et franche réussite à July.

Pour terminer rajoutons un peu d'histoire à la coiffure. Celle-ci



remonte à l'âge de pierre ; on se coupait les cheveux et se taillait la barbe à l'aide de pierres aiguisées. Figaro était le nom donné aux barbiers de profession.

Récré À Tifs - July Guérin

349 avenue des thermes – 40 180 Tercis les Bains – Tel : 05 58 98 34 47
www.julyrecreatifs.fr – Siret : 903 619 401 00016

Le petit-déjeuner à l'école

C'était la semaine du goût, alors on a "petit-déjeuné" dans la classe avec la maîtresse et Anh, tous autour de la même table. Ce n'était pas la même chose que ce que l'on mange à la maison. On a goûté des pancakes fabriqués par Karima du Spar, ils étaient très bons, dessus on pouvait mettre du miel, du sirop d'érable ou du sucre. Il y avait aussi des bananes et des briques de lait au chocolat. On a rigolé tous ensemble et surtout bien mangé !

La classe de TPS -PS-MS



Les enfants
et les enseignants
de l'école de Tercis
vous souhaitent
de passer de
joyeuses fêtes !

Les activités de début d'année

Un matin, pour la semaine du goût, nous ne devons pas prendre de petit-déjeuner à la maison car on allait le prendre en classe avec nos camarades et la maîtresse. Nous avons mangé des pancakes fournis par la supérette de Tercis. Nous avons aussi un lait chocolaté et une banane pour un petit-déjeuner varié. Sur les pancakes, on pouvait mettre, soit du sirop d'érable, soit du miel. Nous sommes beaucoup à avoir goûté le sirop d'érable pour la première fois et nous avons tous aimé ça ! Cette semaine-là, la garderie nous a aussi préparé un goûter original et à la cantine, Pascale nous avait préparé un repas délicieux.

Deux semaines avant, nous avons visité les carrières de Tercis. Nous

avons d'abord marché dans le village, puis dans des chemins boueux pour enfin arriver aux carrières. Ensuite, une biologiste nous a accueillis et nous a expliqué comment ces carrières s'étaient formées. Nous avons même vu des silex et des fossiles de coquillages dans la roche.

Enfin, à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, nous sommes plusieurs à être venus pour chanter la Marseillaise que nous avons apprise à l'école. Chaque jeudi, nous formons une chorale et nous apprenons des chants très divers. Nous chanterons bientôt d'autres chants, et même en anglais, à l'occasion de la fête de Noël.

La classe de CM1-CM2



Le spectacle à l'Atrium

Mardi 23 novembre, nous sommes allés à l'Atrium de Dax pour assister au concert "Duologie" organisé par les Jeunesses Musicales France.

Nous avons entendu différents styles de musique joués par un duo formé par un harmoniciste et une flûtiste : jazz, blues, classique... Parfois ils jouaient ensemble, d'autres fois ils se répondaient ou s'opposaient de façon amusante. À certains moments du spectacle, nous avons pu accompagner les musiciens en frappant des mains ou en claquant des doigts en rythme.

Nous avons été heureux de participer à l'une de ces premières sorties depuis le début de l'année, pleine d'émotions musicales. Chacun d'entre nous en a retenu de beaux souvenirs.

Aaron : "J'ai bien aimé ce spectacle car les sons de l'harmonica et de la flûte traversière s'accordaient bien."

Achille : "J'ai apprécié la décoration de la salle, les murs étaient jolis."

Candice : "J'ai été enthousiasmée par la salle, les instruments (l'harmonica et la flûte traversière), les sonorités. Le spectacle était drôle."

Clémence : "J'ai bien aimé le décor, le spectacle et les musiciens qui ont bien joué. J'ai apprécié ce moment extraordinaire"

Damien : "J'ai apprécié le décor de la salle et le son de l'harmonica. Les musiciens avaient répété beaucoup pour ce spectacle formidable."



Elliot : "La musique et les décors m'ont plu. La salle était très jolie et les artistes ont bien joué."

Enzo : "C'était bien quand ils nous faisaient claquer des doigts, taper des mains ou siffler. C'était drôle quand ils s'imitaient ou qu'ils dormaient, c'était la flûtiste qui réveillait l'harmoniciste. Ils ont dû répéter longtemps pour créer ce spectacle."

Hugo : "J'ai trouvé les décors très jolis. J'ai apprécié les instruments. Ils nous ont fait taper des mains, c'était bien."

Jade : "J'ai aimé tout le spectacle. J'ai rigolé. J'ai souri."

Leena : "J'ai apprécié ce beau concert."

Lilas : "J'ai été surprise au début quand la lumière s'est éteinte. J'ai adoré le son de la flûte traversière et de l'harmonica. J'ai bien rigolé quand les musiciens faisaient semblant de s'énerver. J'ai adoré tout le spectacle, c'était super chouette !"

Lola : "Je suis désolée pour les artistes mais je n'ai pas aimé le spectacle ni les instruments. Par contre, le décor était joli."

Lucas : "J'ai apprécié que les musiciens nous fassent taper des mains."

Cela m'a plu car ils s'imitaient et que c'était drôle."

Marcel : "J'ai été sensible au son de l'harmonica et de la flûte traversière".

Marti : "J'ai bien aimé à peu près tout le spectacle, en particulier le jeu que jouaient les musiciens-comédiens."

Marylou : "Le décor de la salle et le spectacle m'ont plu parce que je trouve que la flûte traversière et l'harmonica, ça va bien ensemble."

Mélody : "Je suis revenue déçue parce que c'était ennuyeux."

Ophélie : "J'ai aimé le concert car les musiciens ont bien joué. J'adore le son de la flûte traversière et de l'harmonica."

Sacha : "C'était trop bien !"

Soan : "J'ai beaucoup apprécié ce spectacle."

Yann : "J'ai bien aimé le concert, et aussi les jeux des spectateurs, ainsi que le son des instruments, l'harmonica et la flûte traversière, joués par Laurent Maur et Émilie Calmé."

Yoann : "Le spectacle ne m'a pas plu."

La classe de CE1-CE2

La sortie aux carrières

Vendredi 1er octobre, on est allé visiter les carrières de Tercis. Nous y sommes allés à pied, et il a fallu faire attention aux panneaux routiers et aux indications pour être en sécurité sur la route.

Malgré nos petites jambes, nous avons réussi à faire le chemin en moins de temps que les élèves des grandes classes ! Il faut dire que nous étions bien entourés : Claire-Hélène, Méлина et Sophie nous ont accompagnés pour cette sortie.

Là-bas, notre guide nous attendait. Elle s'appelle Jeannette. Nous avons commencé par regarder le panneau qui est à l'entrée des carrières et qui nous explique ce que l'on a le droit de faire et de ne pas faire.

Ensuite, on a commencé la visite, et on a observé les fossiles et les

plantes que l'on trouve là-bas. Au printemps, on peut aussi y voir des têtards.

On a écrit nos prénoms sur le sol avec des morceaux de calcaire, c'est comme de la craie.

Jeannette nous a expliqué qu'il y a trèèèèèès longtemps, les carrières étaient sous l'eau. C'est pour ça qu'on y trouve des fossiles d'oursins, un animal qui vit sous l'eau.

Nous avons eu le droit de chercher des fossiles, mais il a fallu les reposer car c'est interdit de les ramasser et de les emporter à la maison.

Nous sommes rentrés à l'école bien fatigués après cette longue promenade, mais très contents de cette sortie.

La classe de GS-CP

Réserve Naturelle Régionale géologique CARRIÈRES DE TERCIS - LES - BAINS

Un patrimoine géologique unique au monde...

La réserve a été créée en 2013 pour protéger et valoriser ce site exceptionnel de référence dans le domaine des temps géologiques. On y trouve le passage entre les étages géologiques Campanien et Maastrichtien, qui date de 72 millions d'années.

Ce territoire sur ses affleurements de calcaires et au sein des sites karstiques au patrimoine naturel exceptionnel constitue un grand nombre d'espèces animales et végétales à protéger.

ACCÈS RÉGLEMENTÉ.

Afin de garantir la protection du patrimoine naturel, géologique et du public, l'accès au site est réglementé. Sans autorisation des gestionnaires, il est interdit de créer lors des chemins indiqués sur la carte (craie), ainsi qu'à pied des talus et falaises.

Si cette condition n'est pas respectée, le public :

- s'expose à un risque important d'éboulement et de chute, de sa propre responsabilité,
- peut porter atteinte au patrimoine naturel et géologique.

Pour une renseignements ou demande d'autorisation, veuillez contacter les gestionnaires.

Deliberation n° 2013-1013 du Conseil régional du 19/07/2013 relative au classement de la Réserve Naturelle Régionale.

Photos financées par le Conseil Régional Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et le Conseil Départemental des Landes.

Pour plus d'informations



Lire & délire

En 2022, la médiathèque vous invite à un nouveau rendez-vous :

**Vous lisiez ?
Et bien...
causez maintenant...**

De 10 h 30 à 12 h
Tous les 1er et 2e samedi du mois

Venez partager votre/vos coups de cœur et le verre de l'amitié

- Samedi 8 janvier
- Samedi 2 avril
- Samedi 2 juillet

Pour la médiathèque, BD adultes et enfants, romans adultes et enfants, documentaires, DVD sont à votre disposition gratuitement.

Renseignements :

05 58 57 59 60

mediatheque@mairie-tercislès-bains.fr

Facebook : médiathèque tercislès

**LIRE
DÉLIRES**

Les projets

En cette fin d'année 2021, la médiathèque a lancé deux projets :

Le 1er défi "zéro déchet"

Une dizaine de personnes ont donné une 2e vie à des vieux t-shirts et vieilles chaussettes.

Des chutes de tissus ont également été transformées en bee wrap (*) (pour remplacer le film étirable dans la cuisine). Les participants souhaitent se retrouver autour d'autres astuces à partager afin d'alléger nos poubelles ; l'équipe de la médiathèque proposera donc, en 2022, le 2e défi zéro déchet.

Puis, la médiathèque souhaite constituer un groupe d'habitant qui relèvera le défi "je pèse ma poubelle" ... à suivre...

(*) Le Bee Wrap est un morceau de tissu en coton qui est imbibé de cire d'abeille (bee), parfois également de résine de pin et d'une huile végétale.



Projet "d'un jardin partagé"

Le 1er troc plantes, boutures, semences, graines a été organisé au mois de novembre.

Il s'agissait d'échanger, troquer, donner... mais aussi de lancer l'idée d'un jardin partagé sur Tercis. Si cela vous intéresse, rapprochez-vous de Claire-Hélène à la médiathèque.





Élèves tercisiens ayant découvert roches et fossiles sur la Réserve Naturelle.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

L'actualité de la Réserve Naturelle Régionale géologique

Projet d'aménagement

Le projet d'aménagement porté par les gestionnaires et la Commune avec le soutien de la Communauté d'agglomération du Grand Dax devrait se concrétiser dans les prochains mois. Un dossier de demande d'aide de 150 000 € a été déposé cet automne auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre du Plan gouvernemental "France Relance".

La première phase de sécurisation du site commencera dès cet hiver afin de sécuriser un cheminement en boucle passant par les différents paliers des carrières avant de rejoindre le mur du Bedat. S'en suivra la conception d'un sentier d'interprétation qui permettra au public de comprendre les enjeux patrimoniaux du site tout en lui offrant une expérience de visite originale. Quelques secteurs d'intérêt pédagogique seront également aménagés pour mieux accueillir les publics scolaires.

Actions de gestion

La Réserve Naturelle Régionale Géologique de Tercis-les-Bains

n'est pas épargnée par les espèces exotiques envahissantes, qui contribuent fortement à la dégradation de la biodiversité locale. L'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) est fortement présente sur le fond de carrière. Des opérations d'arrachage et de régulation sont réalisées tous les ans par le CEN Nouvelle-Aquitaine et le lycée agricole d'Oeyreluy, ainsi que lors de chantiers bénévoles. Cette espèce est présente dans de nombreux jardins, espaces verts. La limitation de son expansion est donc l'affaire de tous ! N'hésitez pas à nous solliciter pour des conseils et pour vous aider à lutter contre cette espèce.

La Fondation du Patrimoine Naturel a par ailleurs accordé une dotation au CEN pour la mise en place d'aménagements en faveur de la gestion pastorale du site. Le jury de la Fondation a notamment souhaité aider notre Réserve Naturelle à la fois jeune et une des rares réserves "géologiques" françaises, en apportant une aide déterminante à la mise en place de ce projet de gestion.

Animation et sensibilisation

2021 aura été une année presque normale, en dépit de la situation sanitaire liée à la Covid-19. Ainsi, nos guides-animateurs ont réalisé 5 visites en partenariat avec l'Office Intercommunal du Tourisme de Dax et guidé 9 groupes constitués d'associations locales, portant à 150 personnes le nombre de visiteurs grand public.

De plus, la Réserve Naturelle a accueilli 10 classes représentant 141 élèves d'écoles élémentaires, 80 collégiens et 48 étudiants en classe préparatoire. L'école publique de Tercis a notamment bénéficié d'animations pour 3 classes en octobre 2021. Les visiteurs adultes locaux ou en séjour dans la région mentionnent le cadre surprenant, le contenu accessible, bien que scientifique des visites et l'accueil chaleureux qui leur est fait.

L'ensemble des visites guidées et des animations scolaires est proposé gratuitement grâce aux partenariats avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes.

AU CŒUR DES ASSOS

L'agenda 2022

Dimanche 16 janvier 2022
Loto du BTO

Vendredi 21 janvier 2022
Vœux du Maire

Dimanche 23 janvier 2022
Loto du Foyer des Jeunes

Dimanche 13 février 2022
Loto du BTO

Dimanche 27 février 2022
Loto du BTO

Dimanche 6 mars 2022
Chasse au trésor - APE de Tercis

Dimanche 13 mars 2022
Loto des Retraités de Tercis

Samedi 26 mars 2022
**Soirée orientale
Maison des Jeunes**

Dimanche 10 avril 2022
Loto du Foyer des Jeunes

Dimanche 17 avril 2022
**Vide-grenier du
Racing Club de Dax**

Du vendredi 29 avril
au dimanche 1er mai 2022
**Week-end à thème avec Peña
Maestria**

Dimanche 15 mai 2022
Loto du BTO

Samedi 11 juin 2022
Kermesse scolaire

Week-end des 18 & 19 juin 2022
**Représentation(s)
Théâtrebarthes**

Dimanche 26 juin 2022
Loto du BTO

L'Arche du cœur

Bonjour à tous,

Nous sommes une association de protection animale active sur le territoire du Grand Dax. Nous prenons en charge principalement des chats et des chiens mais parfois aussi des lapins et des cochons d'Inde.

Pour mettre à l'abri les animaux dans le besoin, nous possédons une chat-terie aménagée, disposant d'une vingtaine de places et d'une poignée de familles d'accueil. Être famille d'accueil, cela signifie ouvrir sa porte à un animal, quelle que soit son histoire, et d'où il arrive. Ainsi les cas sont très variés, animal abandonné ou errant dehors depuis plus ou moins longtemps, dénutri, malade, blessé... L'association fonctionne uniquement grâce aux bénévoles, et souvent le temps manque... car les demandes d'aides arrivent sept jours sur sept. Alors Merci à eux !

Vous souhaitez nous rejoindre ou adopter un animal?

Contactez nous sur la page facebook de l'association :

<https://www.facebook.com/Larcheducoeur40/>

Par email à l'adresse larcheducoeur40@gmail.com

Pour nous faire un don :

<https://www.helloasso.com/associations/l-arche-du-coeur-40>

Clients du crédit Agricole, pensez aussi au Tookets ! (Sans frais pour vous)



Tercis Football Club

Après deux saisons interrompues par la pandémie Covid, les manchots de la cité thermale ont repris le chemin du rectangle vert, pour disputer cette compétition/loisirs sur les installations de la ville de Dax. Le groupe a bien résisté aux aléas liés à cette rupture d'activité, l'arrivée de quelques nouveaux joueurs a permis de consolider l'ossature sportive. Malheureusement, le début de saison est plutôt difficile avec trois défaites d'affilée, mais le moral reste au beau fixe et le plaisir de se

trouver autour d'un ballon rond permet d'espérer des lendemains plus positifs. Un grand merci, pour toutes celles et tous ceux, exposants ou visiteurs, qui ont participé au succès du vide-greniers du 15 août et n'oublions pas les bénévoles de l'association, qui ont par leur implication, permis le bon déroulement de cette manifestation malgré les difficultés liées à la crise sanitaire.

Si vous désirez pratiquer votre sport favori en toute convivialité, n'hésitez pas à nous contacter au 06 35 12 37 36.



AU CŒUR DES ASSOS

Les Retraités de Tercis

Nos espoirs exprimés dans le précédent numéro de Tercis Infos se sont concrétisés. Le Conseil d'administration nouvellement élu s'est mis au travail et les adhérents ont reçu le programme des activités concocté pour cette fin d'année.

Quatre manifestations principales sont prévues. À la rédaction de cet article, deux ont été réalisées. La sortie du 15 septembre comprenant la visite d'Arnaga, la maison d'Edmond Rostand à Cambo, suivi d'un repas en terre espagnole sans oublier les emplettes à Béhobie, a réuni 51 Personnes et remporté un vif succès. Le 14 octobre, ce sont 84 convives qui se retrouvaient dans la salle polyvalente de notre village pour un repas de rentrée, élaboré par nos soins sous la houlette de Renée Dezest et Gégé Dujats. Les mets ont ravi les papilles des participants qui ont prolongé tard dans l'après-midi ces retrouvailles, un sans-faute ! Un loto dépassant toutes nos espérances a été intercalé le 10 octobre. À venir, le 10 novembre, une journée découverte des trésors cachés de nos Landes



et le 8 décembre le repas festif et dansant de Noël. Des activités traditionnelles ont aussi repris ou vont reprendre : Gym volontaire, Jeux de société... Après plus d'un an et demi de "sommeil", le réveil est joyeux !

Sachons faire perdurer cet état de fait par un respect scrupuleux des gestes barrières comme nous respectons les consignes sanitaires lors de nos manifestations. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Maison des Jeunes

Il était une fois, des jeunes Tercisiens (10/13 ans) qui partirent 6 jours à Libbarenx au mois de juillet...

Au programme : rafting, jeux de nuit, jeux musicaux, olympiades, rire, joie, randonnée, souvenirs, autonomie... Une fois revenus à la "vie normale" à Tercis, ils ont continué à découvrir et à partager, tout le mois de juillet : kayak, équitation, pétanque, molki, rallye photo, escalade, terra aventura, visite d'une ferme, parc aquatique, création de stop motion, soirée apéro/malle à énigmes...

Les plus âgés (14-16 ans) ont également pris la poudre d'escampette, fin août, pour 3 jours en autonomie complète à Labenne. Au programme : plage, piscine, sourire, apéro (sans alcool bien entendu), souvenirs, dé-

lites, parc aquatique...

Les vacances d'automne ont également permis aux jeunes de se retrouver autour de différentes activités : jeux de ballon, jeux de société, ramassage des déchets sur la plage, trampoline park, "soirée raclette, on fait la fête" avec projection d'un film, réflexion et discussion sur les projets de l'année...

Vive 2022 ! Plein d'idées, plein la tête... les jeunes vous donnent rdv le samedi 19 mars 2022 pour une soirée orientale, ils vont vous proposer une tombola et peut-être un spectacle. Affaire à suivre...

Pour nous rejoindre : avoir 10 ans révolu (CM2 ou 6e), vouloir passer de bons moments, rire, rencontrer, partager... Claire-Hélène : 05 58 57 69 60.



Tercis Loisirs

Tercis Loisirs est une association créée le 1er septembre 2021. Elle compte actuellement une vingtaine de membres. Cette associa-

tion a pour l'instant deux activités de loisirs.

• Pétanque : Le mercredi de 14 h à 18 h - Parc Jean Marc Dubis

• Activités créatives : Salle des associations - Jours et heures à voir
Tercis Loisirs vous présente de bonnes fêtes de fin d'année.

Basket Tercis Oeyreluy

Après deux années blanches dues au contexte sanitaire qui nous a tous affecté, l'horizon s'éclaircit enfin et une vie presque normale a pu reprendre depuis la rentrée de septembre.

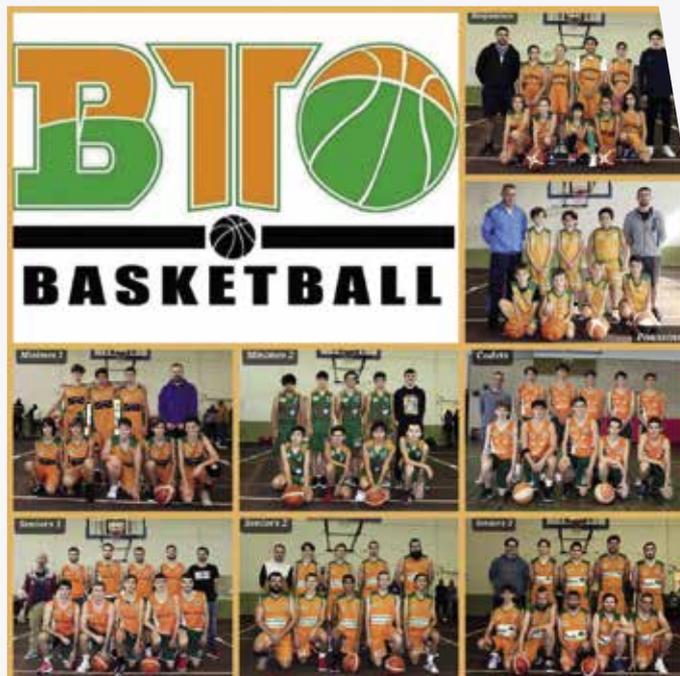
Nos jeunes peuvent enfin s'exprimer et se dégourdir les jambes sous le regard avisé de notre éducateur, Franck qui s'investit plus que jamais à les faire progresser.

Sur le plan sportif, Après quatre rencontres, notre équipe fanion affiche un bilan équilibré, avec deux victoires et deux défaites. Nous avons plus que jamais besoin de vos encouragements. Pour cela, vous êtes invité à venir soutenir notre équipe et participer aux lotos que nous organisons pour nous financer...

Le calendrier de nos rencontres à domicile est le suivant :

- 9 janvier 2022 : BTO – UJS Buglose-Pontonx
- 16 janvier 2022 : BTO. – US Puymorolaise
- 30 janvier 2022 : BTO – CTC du Piémont et des Gaves
- 13 février 2022 : BTO – Cauneille
- 13 mars 2022 : BTO – Union Sportive Templaise
- 17 avril 2022 : BTO - Grandfonds

On dénombre à ce jour 105 licenciés et de nouvelles adhésions sont en cours. Toute personne intéressée est invitée à contacter Franck Langevin : 06 49 63 38 80.



Association des Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves (APE) a pour objectif d'améliorer la vie scolaire de l'ensemble des élèves de l'école. Elle permet aux parents de se rencontrer, d'échanger et de s'intégrer à la vie du village. Les versements de l'APE auprès de l'école peuvent financer le renouvellement du matériel scolaire, l'organisation de sorties scolaires, la souscription d'abonnements... Après une année sans possibilité d'organiser d'événement rassemblant du public, l'APE a débuté l'année scolaire 2021/2022 avec une équipe largement renouvelée d'une douzaine de parents. Dans la continuité des années précédentes, nous vous proposons de soutenir l'association lors des traditionnels rendez-vous à venir qui animeront notre village :

- Le 5 décembre 2021 : vide-greniers
- Le 6 mars 2022 : chasse au trésor
- Le 11 juin 2022 : kermesse de l'école
- Le 1er juillet 2022 : repas de fin d'année

À vos agendas... nous comptons sur votre présence pour le plus grand plaisir des enfants de l'école !

AU CŒUR DES ASSOS

Union Nationale des Combattants

11 novembre 1921 : Tercis et Oeyreluy à l'unisson

C'est à la faveur d'un répit gagné sur le Covid 19 que nos deux villages ont pu célébrer dignement le 103e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Accompagnées de leurs drapeaux, les différentes associations d'Anciens Combattants se sont recueillies dans l'Église Saint Pierre de Oeyreluy lors du traditionnel office. Ont suivi les cérémonies commémoratives aux monuments aux morts. La lecture du message du jour de Madame Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, a précédé l'émouvant rituel de l'appel des morts. L'énumération des noms a été, pour les enfants des écoles, l'occasion de déposer des roses au pied des monuments. Les "Morts pour la France" prononcés à l'unisson par tous les participants ont amplifié vivement la grande émotion qui régnait à cet instant dans le cœur de nos villages. Les soldats tombés pour la France cette année en opération extérieure ont été associés à la mémoire de nos courageux aïeux, sans oublier Monsieur Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération, qui a rejoint ce jour la crypte du Mont Valérien. Puis ce fut le dépôt de gerbe par nos Maires, suivi par le retentissement grave et solennel de la sonnerie aux morts. Enfin, la Marseillaise, reprise avec ferveur par tous, a conclu magnifiquement ces cérémonies du souvenir.

Un grand merci à nos écoliers très impliqués, merci à leurs enseignants



et à leurs parents, merci à tous les participants toujours fidèles et chaque fois plus nombreux. Merci à notre amie Chantal Soulu pour l'interprétation magistrale des sonneries réglementaires.

Le pot de l'amitié offert par la municipalité de Tercis a terminé ces commémorations. Ce fut l'occasion d'un brassage générationnel ou chacun n'a pas manqué d'échanger sur l'utilité de l'indispensable devoir de mémoire.

Sourires d'Ailleurs

Nos actions continuent à Madagascar

Nous avons débuté un nouveau projet dans le village de Sahanivotry, toujours dans la région des Hautes Terres en territoire Betsileo. Avec une population d'environ 10 000 habitants, il dispose d'un dispensaire totalement délabré avec seulement 2 personnes, 1 médecin et 1 sage-femme. Dans ce village, on assiste à quelques 200 accouchements par an.

Dans ce contexte, Sourires d'Ailleurs œuvre donc pour la réhabilitation et l'agrandissement de ce dispensaire de brousse afin d'améliorer la qualité de soins. Un apport d'eau sera également assuré en raccord à la source ainsi qu'un raccordement des anciens bâtiments qui ne l'étaient pas.

Suite à nos missions, un livre va sortir avant Noël avec les magnifiques clichés de Michel Ondarts. Si vous souhaitez faire une bonne action et avoir la chance d'avoir cet objet collector, rdv sur notre page Facebook.

<https://www.facebook.com/souresda/>